



COMMUNIQUÉ



Interdiction de la baignade et des activités nautiques ce week-end au plan d'eau de Rouffiac

Les derniers résultats d'analyses des eaux du plan d'eau de la base de loisirs départementale de Rouffiac ont révélé un développement conséquent de cyanobactéries et une concentration de toxines supérieure aux seuils de référence.

Publié le 26 août 2022

Par conséquent, la baignade et les activités nautiques sont interdites ce week-end (27 et 28 août 2022).

La pratique de la pêche reste autorisée mais il est fortement recommandé de ne pas consommer le poisson capturé.

De nouveaux prélèvements ont été réalisés et la décision de réouverture du site pour le début de semaine prochaine dépendra de ces derniers résultats d'analyses.